



Atelier Citoyen Nantes Atlantique
Communiqué de presse 29 septembre 2023

Abandon de l'appel d'offre sur Nantes Atlantique : l'occasion de revoir la copie !

Le 28 septembre, on apprend que le gouvernement vient d'annuler l'appel d'offres organisé par la DGAC en 2019 pour la rénovation et la concession de Nantes Atlantique.

Elus et associations ont toujours été surpris que malgré les instructions de transparence cet appel d'offres ne leur ait jamais été présenté. Il ne devait pas être bien attractif, car rapidement Vinci s'est retrouvé seul candidat à sa succession.

Pas idéal de négocier dans ces conditions, avec un candidat qui a toujours considéré que la « cagnotte » des profits accumulés pour construire Notre Dame des Landes lui appartenait (150 millions d'euros ?)

L'Atelier Citoyen avait dès le début dénoncé les exagérations de ce qui avait filtré de cet appel d'offre :

- un montant de travaux de 500 millions d'euros, somme qui dépassait largement la fourchette annoncée par M. Djebbari début 2018 (de 150 à 300) ;
- une fermeture de l'aéroport pendant plusieurs semaines qui poserait évidemment un grave problème aux compagnies aériennes, aux passagers et à l'exploitant ;

Ces deux premiers éléments laissaient sous-entendre qu'une réfection complète de la piste était prévue alors que son auscultation de 2017 en avait montré la totale inutilité !

- le maintien de l'aéroclub en plein coeur de la plateforme ;
- un prolongement de la piste de 400 m qui obligeait à sortir de l'emprise (d'importants travaux) pour un gain dérisoire en nuisances sonores. Cette sortie de l'emprise est aggravée par l'obstination de la DGAC à imposer un ILS (et une partie des arrivées par le nord) dans l'axe de la piste, refusant la solution de l'ILS offset (comme à Nice) qui éviterait une grande partie du problème (ainsi que le survol de l'hyper centre de Nantes !)

Il est temps que la DGAC respecte les orientations de son ministre de tutelle : un réaménagement sobre selon un Cahier des charges élaboré en partenariat avec élus et associations.

Contact : Jean Marie Ravier jm.ravier@outlook.fr 06 86 48 38 34